

COURRIER
DES LECTEURSÉLECTIONS FÉDÉRALES
L'abstentionnisme

A chaque élection, outre les gains ou les pertes de certains partis, un phénomène constant frappe les observateurs, l'abstentionnisme.

Quoiqu'il ait fallu des siècles pour créer la Confédération actuelle, et une quinzaine de décennies¹ pour que ses habitants deviennent des citoyens à part entière, plus de la moitié des ayants droit estiment que leur participation au fonctionnement de l'Etat reste inutile ou trop pénible. Longtemps, cette obstinée indifférence civique a causé beaucoup de souci aux princes qui nous gouvernent², mais aujourd'hui, le peuple souverain peut sans autre abandonner ses privilèges à plus qualifié que lui.

En effet, à tous les échelons de notre administration politique, on recourt de plus en plus à des consultants extérieurs³ ou à des groupes de pression⁴ pour déterminer, qualifier et justifier la plus bénigne décision. Le moindre projet doit être corroboré de moult rapports, expertises et contre-expertises, consultations, prévisions et sondages réalisés à grands frais⁵, mais sans aucune garantie. Si par malheur ou négligence, ces cautèles sont omises, il se trouve toujours des élus pour exiger une étude supplémentaire.

Généralement respecté et même admiré pour son bon sens, le peuple souverain, en tout cas la partie qui ne vote et n'élite pas, pense certainement que, vu le prix de toutes ces consultations et considérant surtout les résultats obtenus, le peuple suisse pourrait tout aussi bien économiser tout le coûteux bastringue des élections et des votations en déléguant définitivement son autorité aux suborneurs⁴ et aux émergeurs³, plutôt que passer par des intermédiaires débordés².

Richard Lecoultre
(Nyon)

¹ Dates lisibles dans les manuels d'histoire

² Noms publiés après chaque élection

³ Adresses accessibles selon les dispositions fédérales en vigueur

⁴ Noms protégés par la loi sur les données

⁵ Montants voilés par la pudeur officielle

NYON

Les bénévoles
et le peintre

Au moment de quitter Nyon, une ville que j'aimais, dont je désapprouve la plupart des décisions prises ces dernières années, voici deux propositions pour l'élection de la personnalité de l'année. La première: pourquoi ne pas récompenser,



plutôt que le tandem Rossellat-Monnier, tous les bénévoles ayant œuvré à Palo depuis 40 ans? Distinction probablement difficile à émettre plutôt que de la fourrer dans une seule poche – bien à l'image de cette globalisation où 99% doivent se contenter de ce que s'offre le 1% restant –, mais symboliquement forte. La deuxième: pourquoi ne pas reconnaître enfin, le talent, la persévérance, le comportement réservé, l'élégance, malgré les persécutions répétées des administrations et des psychologues, mais plus inventif qu'eux tous réunis, d'un artisan, peintre, créateur, maître de la résine et des superpositions de couleurs – voir le sol du restaurant de La Plage –, à Nyon depuis des lunes: René Damond?

Corinne Desarzens
(Nyon)

NYON

Une «vacherie»
de plus

Ne tirez pas sur les gendarmes, ils font leur boulot. Oui d'accord, ils ont fait évacuer une vache publicitaire qui faisait la joie des enfants et amenait un peu de couleurs dans la grisaille saisonnière, mais il faut bien un peu d'ordre et de discipline, que diable! Si le monde va si mal, si la finance dégringole, si les 3/4 de la planète ne mangent pas à leur faim, c'est bien à cause de ce sympathique bovidé. Quand est-ce que l'on comprendra que les gendarmes sont là pour surveiller les vaches de la rue de la Gare et non pas pour traquer les trafiquants de drogues et les chauffards? D'autre part, si l'administration chargée de la sécurité veut se couvrir de ridicule

pour figurer dans le Guinness Book, ou gagner l'Oscar de l'absurdité, c'est son droit non?

Trêve de plaisanteries, le commerce ne va pas très fort. On demande aux commerçants d'être créatifs, d'améliorer l'animation, d'apporter du dynamisme, mais voilà, c'est interdit. C'est le règlement dans toute sa splendeur. On aimerait bien que la loi régissant le passage au bord des rives du lac soit appliquée avec autant de zèle. Mais voilà, certaines lois sont appliquées, d'autres sont oubliées, allez savoir pourquoi! Le syndicat de la police et les autorités s'étonnent après ça que la population n'a plus beaucoup de respect pour les gendarmes, qui paient cher les effets d'incidents de ce genre. S'il vous plaît, remettez notre brave petite vache dans le ruisseau; elle est vaccinée et ne laisse pas de bouses sur le trottoir. Promis.

André Bozzini
(Coinsins)

RIVES PUBLIQUES

Ouvrir le marche-
pied des lacs

Merci et bravo à M. von Wartburg, président fondateur de Rives Publiques. Son engagement, son abnégation face à l'adversité du pouvoir de l'argent et des avocats, sa foi dans la justice ont porté leurs fruits. Ceci malgré des autorités peu enclines à froisser de riches riverains accrochés à des privilèges indus d'un autre temps.

Désormais, les portails illicites sont tombés, comme le sont les sanctions condamnant les propriétaires hostiles à l'application des lois desservant leurs intérêts égoïstes.

Son combat, dénué de tout intérêt personnel, profitera dé-

sormais à tous ceux qui aspirent pouvoir se promener librement le long du lac.

Jusqu'à ce récent jour historique où la Justice lui a donné raison, il semblait que la loi ne pouvait pas s'appliquer là où l'argent était roi. Et surtout pas sur La Côte entre Morges et Genève! Ces injustices et inégalités de traitement sont aujourd'hui révolues. La loi du Marchepied va devoir désormais s'appliquer.

Pourtant, les Municipalités ont toujours eu pour ordre de faire respecter d'office la loi depuis... 1926! Il leur appartenait simplement d'exiger des propriétaires qu'ils libèrent, à leurs frais, de tout obstacle les rives sur une largeur de 2 m. A savoir pourquoi beaucoup d'entre elles ont simplement refusé d'entrer en matière malgré les attentes légitimes de la population et malgré la loi fédérale de 1980 qui précise qu'«il convient de tenir libres les bords des lacs et des cours d'eau et de faciliter au public l'accès aux rives et le passage le long de celles-ci».

Il ne faut pas non plus oublier que la plupart des propriétés «pieds dans l'eau» sont grevées de servitudes de passage public à pied en faveur de l'Etat. Un contrat que des propriétaires ont accepté, mais jamais respecté, en contrepartie d'une utilisation privative du domaine public pour leurs bateaux. Presque 90 ans après la promulgation de la loi du Marchepied, nous pouvons espérer que les dernières jurisprudences entraîneront l'ouverture des rives, rendant ainsi à la population ce qui lui revient de plein droit. Rapidement et en l'absence de bataille juridique injustifiée.

Patrick Uebelhart,
(président des Verts de Gland)

Sélection des réactions de la semaine
de quelques-uns de nos 4712 amis

BAM: les mécaniciens n'annonceront plus les arrêts

Sophie C. «Plus jamais de «Reverolle... Rock'n'roll»

Thomas S. «Hahaha, c'était la classe, c'est dommage»

Jesse C. «Tout fout le camp»

La famille Parmelin a vécu la fièvre de l'élection à Bursins

Marlyse B.C. «Félicitations aux parents et bravo au fils. C'est super!»

Le Bursinois est élu nouveau conseiller fédéral.

Caroline T. «Bravo à lui! Congé pour les petits Vaudois comme pour l'élection de Delamuraz?»

Pierre-Alain P. qui répond «Congé? Mais ça va pas! Et en plus, elle voudrait faire grève comme à Genève... pas d' ça chez nous!»

Caroline T. «C'était le cas quand Delamuraz a été élu... Alors pourquoi pas pour lui? (...) Radin quand même, pour Delamuraz on avait eu la journée.

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK.COM/LACOTEJOURNAL!



CHRONIQUE

JON FERGUSON

ÉCRIVAIN, ENTRAÎNEUR DE BASKET ET ARTISTE PEINTRE

J'ai 45 000 ans

L'âge de l'homme. - De nombreux articles que j'ai lus récemment sur des sujets anthropologiques suggèrent que la «race humaine» (aussi appelée «homo sapiens») existe depuis 45 000 ans. Avant cela, il y avait d'autres créatures qui étaient apparemment beaucoup plus poilues et avaient des silhouettes différentes (comme l'homme de Neandertal ou celui de Cro-Magnon, etc. En fait, les noms dont on les qualifie importent peu). Ces «scientifiques» proclament que notre «évolution» s'est passée assez rapidement de la créature de type A à la créature de type B. Mais je crains que 45 000 ans, ce ne soit rien dans l'histoire de la vie. 300 000 ans non plus. 1 000 000 000 non plus... Cependant, nous, chers humains nombrilistes, sommes tellement myopes que nous pensons que 45 000 ans sont un temps long et très éloigné dans le passé. En réalité, c'est une toute petite pulsation cardiaque de l'univers... Comme si ça s'était passé avant-hier. En conséquence, je ne crois pas un mot de ce que ces «scientifiques» prétendent. Quand j'étais enfant, on avait coutume de dire que l'univers était vieux d'un million d'années. Maintenant, on en est à treize milliards. On peut donc supposer qu'un jour il en sera de même quant à l'âge de l'homme. Ainsi, 45 000 deviendront 300 000, puis 1 000 000, puis 2 000 000 000 d'années, etc. On croit que l'on sait. C'est le fait pour chaque génération. Et tout le monde est dans l'erreur.

45 000 ans est un temps long et très éloigné dans le passé. C'est une toute petite pulsation cardiaque.

Les origines. - Les êtres humains sont totalement imprégnés de l'idée que toute chose est issue de quelque part. Qu'en serait-il si tout provenait en fait de nulle part, si tout a toujours été, s'il n'y a ni début, ni fin, si le mot «origine» ne veut rien dire et s'il n'y avait qu'une profonde... très profonde... éternité? ☉

À VOIR

Bursins Le village craignait de lui porter malheur, raison pour laquelle chacun a vécu l'élection de Guy Parmelin dans son coin: à la maison ou au bureau. Une manière toute vaudoise d'être prudent. Retrouvez quelques réactions filmées mercredi par notre équipe Web. En image Philippe Humbert, son collègue agriculteur.

